

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

Réunion régulière du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 16 novembre 2017 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

16 novembre 2017

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont
M. Roger Michaud, substitut, Maskinongé
M. Gaétan Beauclair, Yamachiche
M. Alain Pichette, Louiseville
M. Réjean Carle, Sainte-Ursule
M. Sylvain Arvisais, Saint-Léon-le-Grand
M. François Gagnon, Saint-Justin

Étaient aussi présent :

Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier
Monsieur Francis Morel-Benoît, responsable des opérations
Monsieur Jean Bélanger, observateur

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 40.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Nomination du président d'élection
 - 2.2 Élection à la présidence du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré
 - 2.3 Élection à la vice-présidence du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré
3. Adoption du procès-verbal de la régulière du 19 octobre 2017
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Dépôt et adoption de la correspondance
6. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
7. Approbation du paiement des comptes
8. Dépôt des résultats financiers au 31 octobre 2017
9. Consommation hebdomadaire
10. Suivi des nappes de la Régie
11. Pluviométrie
12. Information sur les équipements
 - 12.1 Rapport d'activités de Francis Morel Benoît
 - 12.2 Offre de service pour le cirage du plancher des bureaux

- 12.3 Tuyaux de drain de 250mm
- 12.4 Barrage Waterloo
- 13. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
- 14. Varia
 - 14.1 Indexation des salaires des administrateurs à compter du 1^{er} janvier 2018
 - 14.2 Dîner des employés et Madame Paillé en décembre
 - 14.3 Formation du secrétaire-trésorier sur le Projet de loi 122
 - 14.4 Régime d'assurances collectives par la FQM Assurances
 - 14.5 Signature des effets bancaires
 - 14.6 Adhésion à l'ADMQ
 - 14.7 Adhésion à la FQM
- 15. Période de questions
- 16. Levée de la réunion

2017-11-154

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roger Michaud et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

2.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Monsieur Réjean Carle propose la nomination de Monsieur Mario Paillé au poste de président d'élection pour le choix du président et du vice-président du Conseil d'administration de la Régie.

2.2 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

Monsieur Mario Paillé demande des propositions pour le poste de président dont le mandat sera d'une durée de 12 mois, soit jusqu'en novembre 2018.

Monsieur Réjean Carle propose Madame Barbara Paillé.

Monsieur Roger Michaud propose Monsieur Réjean Carle.

Monsieur Réjean Carle refuse de poser sa candidature au poste de président du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré

Madame Barbara Paillé accepte de poser sa candidature au poste de présidente du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré.

Monsieur Mario Paillé déclare alors élue Madame Barbara Paillé pour occuper le poste de présidente du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré jusqu'en novembre 2018.

Madame Barbara Paillé remercie les autres membres du conseil pour la confiance accordée pour occuper le poste de présidente du conseil.

2.3 ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

Monsieur Mario Paillé fait la lecture d'un courriel reçu de Monsieur Jonathan Lacourse. Ce dernier étant absent de la réunion, il signifie son intérêt pour occuper le poste de vice-président.

Monsieur Mario Paillé demande des propositions pour le poste de vice-président dont le mandat sera d'une durée de 12 mois, soit jusqu'en novembre 2018.

Monsieur Gaétan Beauclair propose Monsieur Jonathan Lacourse.

Comme il n'y a pas d'autres candidatures, Monsieur Mario Paillé déclare alors élu Monsieur Jonathan Lacourse pour occuper le poste de vice-président du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré jusqu'en novembre 2018.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 19 OCTOBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la réunion régulière du 19 octobre 2017 ;

POUR CE MOTIF :

2017-11-155

IL EST PROPOSÉ par Madame Barbara Paillé et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 19 octobre 2017 tel que rédigé.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucun rapport produit

5. CORRESPONDANCES REÇUES

RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ

CORRESPONDANCE

En date du 16 novembre 2017

A. MUNICIPALITÉS MEMBRES

09 novembre 2017

Saint-Léon-le-Grand – Résolution 235-2017 nommant le délégué et le substitut pour siéger sur le conseil de la Régie.

14 novembre 2017

Sainte-Angèle de Prémont – Résolutions 241-11-17 et 242-11-17 nommant le délégué et le substitut pour siéger sur le conseil de la Régie.

15 novembre 2017

Sainte-Ursule – Résolution 220/11/17 nommant le délégué pour siéger sur le conseil de la Régie.

15 novembre 2017

Saint-Justin – Résolution 2017-11-257 nommant le délégué et le substitut pour siéger sur le conseil de la Régie.

16 novembre 2017

Maskinongé – Résolution 321-11-17 nommant le délégué et le substitut pour siéger sur le conseil de la Régie.

16 novembre 2017

Louiseville – Résolution 2017-400 nommant le délégué et le substitut pour siéger sur le conseil de la Régie.

B. AUTRES CORRESPONDANCES

03 novembre 2017

CNESST – Classification pour l'année 2018 pour le taux de versement périodique : 1,91 \$

07 novembre 2017

Banque Manuvie – Relevé des opérations au 31 octobre 2017, Solde : 280 999,21 \$.

07 novembre 2017

Ville de Drummondville – Prolongation du contrat (option de renouvellement pour 1 an) des analyses de laboratoire avec le Groupe Environex pour l'année 2018 aux mêmes conditions que 2016 et 2017

15 novembre 2017

CNESST – Relevés des prestations accordés et des sommes imputées au 31 octobre 2017.

16 novembre 2017

Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne pour l'année 2016 de 2751,00 \$

2017-11-156

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roger Michaud et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

6. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Réunion régulière du 16 novembre 2017

Fonds Administration

Salaires au 26-10-2017	Employés	3 113,10
Salaires au 26-10-2017	Conseil d'administration	501,77
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-23/24	5 963,32

Réunion régulière du 16 novembre 2017

Salaires au 02-11-2017	Employés	3 113,10
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA octobre 2017	1 382,40
Receveur Général Canada	DAS octobre 2017	2 092,06
Revenu Québec	DAS octobre 2017	5 174,64
Hydro-Québec	Électricité Chambre 205	27,64
Salaires au 09-11-2017	Employés	3 113,10
Bell Mobilité	Pagelettes novembre 2017	75,98
L'Union-Vie	Assurances collectives novembre 2017	937,18
Sogetel	Service tél. bâtiment SA	60,88
Visa Desjardins	Douches oculaires, chauffe-eau, formation PL-122	824,13
Salaires au 16-11-2017	Employés	3 038,64
Hydro-Québec	Électricité Compteur SL	36,23
Bell Mobilité	Cellulaire novembre 2017	94,47
Hydro-Québec	Électricité Chambre 206	37,34
Bell	Téléphone administration novembre 2017	253,46
		29 839,44

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 16 novembre 2017 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 16 novembre 2017 ;

2017-11-157

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Arvisais et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 16 novembre 2017 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

7. APPROBATION DES COMPTES

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 16 NOVEMBRE 2017

FONDS ADMINISTRATION

8284	Canadian National	Loyer annuel traverse à niveau	57,49
8285	Pharmacie Chantale Gaboury	Eau distillée	29,88
8286	Bergeron Électrique	Divers travaux électriques	415,52
8287	Location C.D.A.	Outils et équipements divers	2 394,65
8288	Garage A. Ferron	Freins du F-150 et Glow plug du Sprinter	965,75
8289	Chaussures Pop	Bottes de caoutchouc	266,70
8290	Patrick Morin	Maillet en caoutchouc	6,89
8291	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménager des bureaux	425,41
8292	I. Gagnon & fils	Quincaillerie diverse	505,15
8293	Maski Ford	Pose des pneus d'hiver des camions	65,17
8294	Origine s.e.n.c.	Documents d'appel d'offres	5 058,90

Réunion régulière du 16 novembre 2017

8295	Les Compteurs Lecomte	Vérification annuelle des débitmètres	10 824,90
8296	Excavation Arseneault	Camion, sable et pierre pour fuite	747,34
8297	Bernard Lessard Excavation	Réparation d'une fuite	3 058,34
8298	Dépanneur 350	Essence et diesel	678,97
8299	Réseau Environnement	Adhésion annuelle	615,12
8300	Plomberie Guillemette	Divers travaux de plomberie	538,75
8301	Groupe Environex	Analyses de laboratoire	213,52
8302	Veolia Water Technologies	Unité de traitement UV	3 157,20
8303	Javel Bois-Francis inc.	Hypochlorite de sodium	1 045,29
8304	Toshiba	Photocopies	49,60
8305	Emco	Pièces d'aqueduc	2 517,53
8306	Wolseley	Pièces d'aqueduc	461,89
8307	Dicom	Frais de messagerie	46,95
8308	Endress & Hauser	Électrodes combinés de pH	1 544,89
8309	SPI Santé et Sécurité	Divers items de santé et sécurité	120,18
8310	Francis Morel-Benoit	Frais de déplacement et prime de repas	101,91
8311	Luce Beaudin	Bottes et prime de repas	160,90
8312	Guay	Service de grue	3 069,27
			39 144,06

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 16 novembre 2017.

Mario Paillé, trésorier

2017-11-158

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Gagnon et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de trente-neuf mille cent quarante-quatre et six (39 144,06 \$) pour l'administration.

8. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire préparé en date du 31 octobre 2017 ;

POUR CE MOTIF :

2017-11-159

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Pichette et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire préparé en date du 31 octobre 2017.

9. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 14 novembre 2017 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

10. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 12 novembre 2017 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

11. PLUVIOMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 16 novembre 2017 relativement à la pluviométrie.

12. INFORMATIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS

12.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOÎT

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'entretien des équipements de la Régie :

- Nous avons réparé une fuite à St-Léon-le-Grand et 3 fuites à Ste-Angèle-de-Prémont au cours des dernières semaines. Nous avons dû acheter du matériel nécessaire pour colmater ces fuites ainsi que des outils et équipements qui devenaient désuets. (scie à béton, clé à choc, etc.)
- L'entreprise Pro-Mix Agrégats ont fait la demande à la municipalité de Ste-Angèle-de-Prémont pour agrandir leur sablière près du Puits SA-21. Cet agrandissement se ferait dans l'aire de protection du puits. Une rencontre s'est tenue le 8 novembre entre les représentants de Pro-Mix Agrégats et leurs hydrogéologues, la municipalité de Ste-Angèle-de-Prémont, la Régie d'Aqueduc de Grand Pré et Mme Gaëlle Carrier, hydrogéologue de la firme Akifer.
- Les ingénieurs de la firme GéniCité travaillent au projet de l'abattoir Olymel. Ils veulent savoir si la capacité des puits et réservoirs à alimenter en eau, en quantité suffisante, afin d'ajouter les débits d'environ 3000 m³/j entre 22h et 5h et d'environ 1600 m³/j entre 5h et 22h.
- Notre étudiant a terminé son mandat de 20 semaines le vendredi 10 novembre. Son apport a été profitable aux opérations de la Régie puisqu'il a permis de libérer du temps à nos opérateurs afin qu'ils se consacrent d'avantage aux tâches d'opération et moins aux tâches d'entretien. Il a notamment été très utile lors du drainage du réseau et pour la réparation de fuites.
- La firme Origine poursuit son travail sur le dossier de la télémétrie avec la rédaction du devis technique. Nous sommes cependant toujours dans l'attente de ELPC à savoir leur besoins futurs pour leur tour et ainsi pouvoir procéder à l'étude de charge.
- Suite aux nombreux actes de vandalismes dont nous avons été victimes, Mme Paillé a demandé de prendre des informations pour faire clôturer le bâtiment et la réserve de Ste-Angèle-de-Prémont.

- Notre photocopieur entre en mode erreur à chaque fois qu'il y a une panne d'électricité ou que la génératrice démarre son test hebdomadaire. Le technicien de Thosiba nous dit que notre bac UPS n'est pas assez gros. Nous avons un 5 ampères et ça prendrait un 15 ampères pour éviter de briser le photocopieur.
-

2017-11-160

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Carle et résolu à l'unanimité que des soumissions soient demandées et que l'on procède à l'achat chez le plus bas soumissionnaire.

- Des travaux ont été réalisés au Puits SA-21 à cause de la défectuosité du clapet anti-retour qui empêchait le puits de fonctionner en mode automatique. Nous avons fait changer le moteur et la pompe par Danovar et Akifer son venu inspecter le puits par caméra.
- Le chauffe-eau instantané a été installé au Puits SA-21 pour faire fonctionner la douche oculaire mais malheureusement il ne suffit pas à la tâche. L'eau est trop froide et le débit est trop élevé pour qu'il réchauffe l'eau suffisamment. Nous allons tenter de le retourner chez Home Dépôt et en commander un deux fois plus puissant. Il est au même prix.
- À la Résidence Lafleur, nous avons des problèmes avec la plus vieille unité de traitement par U.V. qui date de 12 ans. Elle a été remplacée.
- Suite au suivi sur les nitrites-nitrates réalisés sur les piézomètres de Maskimo, Akifer nous recommande de poursuivre l'analyse mensuelle des nitrites-nitrates au Puits SU-03 seulement ainsi que de procéder à l'analyse mensuelle des solides dissous totaux.
- La vérification des débitmètres a été faite par Les Compteurs Lecomte et tout est correct sauf le Puits SU-04 qui devra être remplacé car il démontrait un facteur d'erreur trop élevé. Ce débitmètre date de la construction de la Régie.
- Nous avons reçu le prix des produits chimiques pour l'année 2018 suite au processus d'appel d'offres du regroupement intermunicipal. Le carbonate de soude proviendra de Produits Chimiques CCC Itée et le prix passera de 0,5225\$/kg à 0,5350\$/kg. L'hypochlorite de sodium proviendra de Javel Bois-Francs et le prix passera de 0,549\$/l à 0,569\$/l.

Mention est faite au procès-verbal que Monsieur Roger Michaud quitte la salle à 21 h 00.

12.2 OFFRE DE SERVICE POUR LE CIRAGE DU PLANCHER DES BUREAUX

CONSIDÉRANT QUE le plancher du bureau a été endommagé lorsque les meubles ont été déplacés pour faire la peinture ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Nettoyage Tapis Mauricien Enr. a fait une soumission pour le décapage et le cirage de ce plancher pour la somme de 275,00 \$ ainsi que le cirage du plancher des autres bureaux pour la somme de 125,00 \$ supplémentaire, pour un total de 400,00 \$;

POUR CES MOTIFS :

2017-11-161

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement d'accepter la proposition de l'entreprise Nettoyage Tapis Mauricien Enr. pour le cirage du plancher des bureaux pour la somme de 400,00 \$.

12.3 TUYAUX DE DRAIN DE 250mm

CONSIDÉRANT QU'il reste à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré 5 feuilles complètes (30m linéaire) de tuyaux de drain de 250mm suite à la réfection du glissement de terrain ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré n'utilise pas ce genre de conduite dans le cours normal de ses opérations ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré a payé la somme de 1092,60\$ plus taxes pour ces conduites ;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur Wolseley exige des frais de 25% en plus des frais de transport d'environ 150\$ pour reprendre ces conduites ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré a offert ces conduites à toutes les municipalités membres pour la somme de 800\$ mais qu'aucune n'a donné suite ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gilles Gagnon de la quincaillerie I. Gagnon & fils serait peut-être intéressé à acquérir ces conduites ;

POUR CES MOTIFS :

2017-11-162

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Arvisais et résolu unanimement d'offrir les conduites à Monsieur Gilles Gagnon de la quincaillerie I. Gagnon & fils au montant de 700,00 \$. Si Monsieur Gagnon refuse, de voir à retourner les conduites chez Wolseley.

12.4 BARRAGE WATERLOO

Madame Barbara Paillé informe les membres du conseil d'administration que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avait demandé en 2016 que des études sismiques soient réalisées au barrage Waterloo. La Régie d'Aqueduc de Grand Pré n'a pas donné suite à ce dossier, compte tenu de l'importance du coût de ces études par rapport à la taille du barrage. Le Ministère a relancé Monsieur Ghyslain Lambert, ingénieur chargé de ce projet la semaine dernière. Madame Paillé va demander une rencontre avec Monsieur Ghyslain Lambert et les représentants du Ministère pour qu'ils viennent sur place voir le barrage et qu'ils nous fassent un rapport pour la réunion de décembre.

13. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ

Aucun développement.

14. VARIA

14.1 INDEXATION DES SALAIRES DES ADMINISTRATEURS, À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2018

CONSIDÉRANT QU'IL y aurait lieu de déterminer le salaire, par séance, des administrateurs pour l'année 2018;

POUR CE MOTIF :

2017-11-163

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement de fixer le salaire, par séance, pour la présidence et pour les administrateurs pour l'année 2018 (augmentation de 1.00%) comme suit :

PRÉSIDENCE	2017	2018
Par séance publique	145,10 \$	146,55 \$
Allocation de dépenses	72,55 \$	73,28 \$
Total	217,65 \$	219,83 \$

ADMINISTRATEURS	2017	2018
Par séance publique	48,36 \$	48,84 \$
Allocation de dépenses	24,19 \$	24,43 \$
Total	72,55 \$	73,27 \$

14.2 DINER DES EMPLOYÉS ET MADAME PAILLÉ EN DÉCEMBRE

Madame Barbara Paillé explique aux membres du conseil d'administration de la Régie qu'un dîner au restaurant serait offert aux employés en décembre en sa compagnie et de celle du vice-président s'il est disponible.

2017-11-164

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Pichette et résolu à l'unanimité que les membres du conseil d'administration de la Régie acceptent la tenue de ce dîner.

14.3 FORMATION DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE PROJET DE LOI 122

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré est soumise aux mêmes lois que les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le Projet de loi 122 du Gouvernement du Québec devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'il serait important que le secrétaire-trésorier soit formé sur les modalités de ce projet de loi ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) offre une formation sur ce projet de loi à Trois-Rivières le 7 février 2018 au coût de 359,00 \$;

POUR CES MOTIFS :

2017-11-165

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré acceptent la dépense et autorise le secrétaire-trésorier à suivre la formation de l'ADMQ sur le Projet de loi 122.

14.4 RÉGIME D'ASSURANCES COLLECTIVES PAR LA FQM ASSURANCES

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est « preneur » d'un contrat d'assurance-collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE tant le *Code municipal* que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une municipalité (ou MRC ou organisme) d'adhérer à un tel contrat;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a transmis à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé, secrétaire-trésorier a été informé par Madame France Gervais, directrice générale de la municipalité de Maskinongé que les directeurs généraux des municipalités de la MRC de Maskinongé ont eu une rencontre d'information avec Monsieur Pierre Piché, conseiller en assurance chez ASQ Consultant ;

CONSIDÉRANT QUE les directeurs généraux des municipalités de la MRC de Maskinongé ont mentionné avoir octroyé le contrat d'assurances collectives à L'Union-Vie jusqu'au 31 décembre 2018 et ont soulevé leur inquiétude tant qu'aux conséquences de briser ce contrat ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Janyse L. Pichette, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Maskinongé doit prendre les informations nécessaires concernant les conséquences du bris de contrat et en informer les directeurs généraux ;

POUR CES MOTIFS :

2017-11-166

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Arvisais et résolu unanimement de reporter ce point à une séance ultérieure.

14.5 SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de changement aux postes de Président et Vice-Président de la Régie, les signataires ;

POUR CE MOTIF :

2017-11-167 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement d'annuler ce point puisque les signataires des effets bancaires restent les mêmes.

14.6 ADHÉSION À L'ADMQ

CONSIDÉRANT QU'il serait important que le secrétaire-trésorier ait accès à de la formation et de l'information en lien avec son emploi ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre de l'accompagnement, du soutien et de la formation à ses membres ;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion pour l'année 2018 coûte la somme de 448\$ et sera disponible en ligne à compter du 10 janvier ;

POUR CES MOTIFS :

2017-11-168 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré acceptent la dépense et autorisent le secrétaire-trésorier à devenir membre de l'ADMQ pour l'année 2018.

14.7 ADHÉSION À LA FQM

Madame Paillé informe les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré que le secrétaire-trésorier prendra les informations pour que la Régie devienne membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est mentionnée.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

POUR CE MOTIF :

2017-11-169 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Gagnon et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 22 h 00.

Présidente

Secrétaire Trésorier

